

Image not found or type unknown



# Temps de déplacement lors d'un poste en télétravail

Par **BingC**, le **26/12/2019** à **09:44**

Bonjour

J'ai accepté un poste en télétravail pour une entreprise à plus de 600 km de mon domicile. Actuellement il m'est demandé une présence de une semaine par mois au siège de l'entreprise (frais réels : essence, logement sont remboursés). Mais le temps de déplacement doit-il être pris sur mon temps libre ? Ou puis-je le faire éventuellement pendant les horaires de travail ?

Cordialement